

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

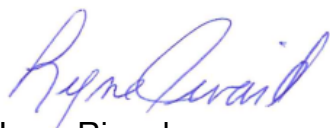
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-398

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 9 septembre 2025, le règlement numéro 2025-398 relatif aux droits sur les mutations immobilières

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 10^e jour du mois de septembre de l'an 2025.



Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière